



Comité de Pétanque et de Jeu Provençal
de la Haute Garonne

Fédération Française de Pétanque et
Jeu Provençal - Ligue Midi-Pyrénées

COMPTERENDU

Réunion du Comité Directeur
Vendredi 04 octobre 2019

Présent(e)s :

Mmes : CASSAIGNEAU - CLAMENS - FOURNES - LOZANO -
MONDRAGON - ROUGES - SANS

VALERIE, Secrétaire administrative

Mrs : ARCANGELI - ARNAUD - BEIGNON - DALLIER - DEBEZI -
DUCASSE - GALIANO - LE BOT - LE MANACH - NEVEU -
PINAUD - RICARD - VIGNERES

Absent(e)s excusé(e)s :

Mmes: RATHBERGER

Mrs : AZEMA - CARLES - JURADO - HUGUET - LACROUX

Préambule du Président,

Bonjour à toutes et tous. Nous nous retrouvons un vendredi soir, merci à vous d'être présents. Malheureusement, je ne peux au regard de mes obligations faire en sorte que toutes les réunions se déroulent un vendredi. Je m'en excuse auprès de ceux et celles qui sont en activité. J'essaie autant que faire se peut de privilégier la fin de semaine mais je n'y arrive pas tout le temps, encore une fois désolé pour ceux que cela incommode.

La fin de l'année approche mais pas la fin des compétitions puisque nous avons encore les championnats de clubs en cours. Le calendrier est démentiel et laisse peu de place aux temps libres. Pour l'avenir, il est impératif sous peine de ne plus pouvoir assurer les fonctions de délégués, graphiqueurs ou arbitres de renforcer les équipes au niveau des secteurs.

Sous la conduite de Raymond, le TDV et la refonte des secteurs amorcent ce que sera le futur, rien n'est simple et la critique facile, il est donc important d'être soudé autour de ces orientations stratégiques. Je les soutiens et les fais miennes, mais chacun d'entre nous doit être conscient de la portée de ses actes et propos. Face aux présidents de clubs dans chaque secteur, il est important d'avoir les bons arguments, de ne pas se sentir isolés, les éléments de langage doivent être appropriés.

La saison a été grandiose même si le classement des départements au niveau fédéral ne reflète pas notre saison compte tenu des critères en vigueur. Je remercie les clubs, les joueurs et les joueuses pour leur implication et la recherche de l'excellence. Je vous remercie toutes et tous pour le travail que vous effectuez lors des délégations, tout le monde s'accorde à reconnaître le soutien que nous apportons à nos champions. Mais je déplore que certaine joueuse ne comprenne pas que faire passer leur intérêt personnel avant celui de leur équipe, in fine, les dessert, dessert leur club, leurs coéquipières et donne d'elles une image désinvolte. Le respect des autres passe par le respect de soi.

Le département est attractif car sans avoir des top Player, nous arrivons avoir de très bons résultats, un peu plus de confrontation au haut niveau, de parties jouées face aux cadors, de compétitions extra départementales et le peu qu'il nous manque sera comblé. Nous avons de très bons joueurs et de très bonnes joueuses, ils ou elles évoluent dans des clubs structurés, il leur en faut peu pour de ne plus douter de leur qualité et avoir une régularité dans les résultats. Mais, ce que je retiens avant tout c'est le comportement de tous et toutes qui donne de notre département une belle image tant sur le plan sportif que structurel : c'est à tout le monde que nous le devons et je vous en remercie.

Je connais votre investissement et je sais les difficultés que vous rencontrez pour absorber la masse de travail, pour respecter nos engagements en matière de délégation et de délai, et je sais l'impact sur le timing à respecter pour que les résultats soient saisis, les classements établis, les listes éditées... Je ne connais pas de Fédération qui donne autant de travail à ses organes déconcentrés. Espérons que nous arriverons à inverser la tendance.

Maintenant, l'ordre du jour étant chargé, je ne m'attarderai pas plus.

Michel LE BOT

1 - Approbation du compte rendu de la réunion du 19/06/2019

Le compte rendu soumis à l'approbation de l'Assemblée n'apporte aucune remarque et est approuvé à l'unanimité.

2 - Compte rendu des réunions de C° Sportive, discipline

1) Commission sportive, Francis RICARD : que s'est-il passé depuis le mois de juin ?

✓ **CDC Jeu Provençal**

1^{er} constat : dans la finalité du déroulement de cette compétition, la Commission Jeu Provençal avait souhaité que le calendrier offre aux « Provençalistes » la possibilité de beaucoup jouer. Malheureusement, nous avons confondu le « beaucoup joué » avec le « trop joué » ce qui a entraîné de nombreux forfaits.

2^{ème} constat : la finale de cette compétition à FENOUILLET ne s'est pas déroulée conformément à ce que l'on aurait été en droit d'attendre si le règlement de cette compétition avait été connu et appliqué tant par l'arbitre régional désigné par la Comité Départemental que par le Délégué, une carence dont l'étendue s'est confirmée tout au long de la journée. Suite à cette déficience, le président a envoyé un courrier à l'arbitre concerné en lui rappelant les consignes en la matière.

Résultats : Colomiers, Castanet et Daux se qualifient pour la finale du CRC JP à la Tour de Crieu (09), Balma et Launaguet sont respectivement vainqueur et finaliste de la Coupe du président.

En CRC JP, le Club de Castanet est champion Occitanie face à l'U.S Montauban. Ces deux Clubs représenteront l'Occitanie au premier CNC Jeu Provençal à Montauban, les 1, 2 et 3 novembre 2019.

A ce jour, aucune nouvelle de la Commission JP qui doit sérieusement se pencher sur l'avenir du CDC JP en Haute-Garonne que de fait, nous ne pouvons pas inclure dans le projet 2020.

✓ **CDC Vétérans**

Un Championnat qui a été plus rigoureux et plus logique que celui précédemment cité. Il semblerait que tous les Clubs inscrits dans cette compétition aient pris plaisir à y participer.

Une enquête a été faite auprès des Clubs inscrits proposant que ce Championnat se déroule en 2020, comme les CDC Open et Féminin, à 2 matchs par jour ce qui permettrait d'alléger le calendrier. On s'en doute, il y a eu des « pour », des « contre » et ceux qui ne se sont pas prononcés !

La majorité s'étant prononcée « pour » cette modification, le CDC Vétérans en 2020 se fera sur 4 journées (au lieu de 7) dont 3 journées à 2 matchs. La finale du CDCV qui s'est déroulée à Soupetard (très bonne organisation) a vu la victoire du Club de la BJ Colomiers face au Club de Saint-Gaudens ce qui leur a permis de se qualifier pour les phases finales Régionales du CRC Vétérans à Lattes (34). Après un beau parcours de part et d'autre, ils se rencontrent en ¼ de finale, partie qui sera fatale à la BJ Colomiers. Le Club de Saint-Gaudens quant à lui s'incline en ½ finale.

✓ **CZC**

Le 1^{er} tour de CZC s'est déroulé dimanche 29 septembre et a connu une participation légèrement en baisse surtout chez les hommes (moins 170 joueurs).

Secteurs	2018			
	D1	D2	D3	DF
COMMINGES	38	55	0	31
PIBRAC GRENADE	58	46	25	35

2019		
D1	D2	DF
73	14	33
72	39	33

4 VALLEES	58	53	45	33	86	55	28
MURET CARBONNE	33	45	31	35	69	44	41
GLS	32	36	9	16	54	28	37
TOULOUSE	30	25	0	12	61		9
TOTAL	619			162	415		181

Seul bémol, la transmission (très) **tardives** des documents permettant de saisir les résultats, d'établir les listes et de publier les classements tant attendus ! Lundi à 15h, le Comité de pilotage n'avait reçu que 7 graphiques sur 17 ... Mardi soir 20h, avec l'aide du Comité de pilotage et après avoir appelé à droite et à gauche, nous avons réussi à avoir ENFIN tous les graphiques !

Pour mémo et pour la énième fois, les graphiques doivent être impérativement envoyés avant le lundi midi à francis.ricard@srf.fr

Sans parler des Clubs qui en CZC sont allés jouer au mauvais endroit (Noé, Tournefeuille). Pour ce dernier, l'ex-vice-président du Club (actuellement suspendu) a fait une réclamation et demandé que les points de présence soient malgré tout, comptabilisés au Club. Cette demande obtient une fin de non-recevoir. Le président de la C° de discipline est chargé d'adresser un courrier au Président actuel du Club de Tournefeuille pour lui rappeler qu'un dirigeant ne peut exercer d'actions quand il est frappé d'une suspension.

✓ CDC Open et Féminin

Ils commencent dimanche 6 octobre. A cette heure, seule problème : l'absence de délégué(e)s sur les journées dans le Secteur de Toulouse. Malgré son appel, Frédéric DEBEZI n'a reçu qu'une seule candidature, celle de Marie-Madeleine pour le 13 octobre à Balma : aucun(e) autre Délégué(e) disponible. Sachant que cette Compétition ne peut se jouer sans la présence d'un(e) Délégué(e) officiel(le), ces matchs ne pourront avoir lieu ... il est même envisagé de délocaliser dans un Club d'un autre secteur ... Il semble nécessaire de rappeler :

- Qu'il n'y a aucune obligation de nommer un Délégué sur un CZC
- Compte tenu du nombre plus important de graphiqueurs dans nos secteurs, les élu (e)s qui intervenaient sur ce poste, peuvent laisser leur place et remplir le rôle de Délégué(es) sur les CDC.

Après plusieurs minutes de réflexion, les délégations seront assurées par des élu (e)s :

A Lapujade => 6 octobre CDC2, Marie-Madeleine Clamens
A Lasbordes => 13 octobre CDC3, Marie-Madeleine Clamens
A Marengo => 13 octobre CDCF, Delphine Mondragon
A Lapujade => 20 octobre CDCF (1 seul match), Lydie LOZANO
Amouroux => 27 octobre CDCF, Serge Galiano
Au TPO => 27 octobre CDC et CRC Féminin = Alain Pinaud

Cette situation montre, s'il en était besoin, les limites actuelles de la gestion du secteur de Toulouse.

Et aussi ...

- En CDC Féminin, il semble bon de rappeler aux Clubs recevant que l'organisation du tir de précision est à la charge du Club recevant.
- En CDC3 et en CRC1, à noter le forfait de Labarthe de Rivière. Au niveau du département, le Club de Saint-Gaudens et le Délégué ont été avisés de cette situation. Idem en CRC1.
- Horaires : pour le premier match du matin jet du but 8h30 ; pour le second match de l'après-midi, la décision appartient au jury en fonction de la fin des parties du matin et de la restauration. Quand il y a qu'un math l'après-midi, jet du but, 14h30
- Feuille d'évaluation du Délégué a été complété par de nouvelles données : qualité de l'accueil, qualité des terrains, le respect de la réglementation sur les alcools autorisés etc.
- Rôle du Délégué sur les CDC : par ordre, il doit télécharger les listes publiées sur le site du CD31 et valider la conformité de la composition des équipes.

- Question : les parties en tête à tête peuvent-elles commencées pendant que les listes sont en cours de vérification ? Oui, sous réserve de ne pas prendre trop de retard sur le déroulement de la partie. S'il s'avère que le joueur ne rentre pas dans les critères de la liste, la partie doit être arrêtée et le jury réunit. La décision adéquate est que la rencontre du joueur en « défaut » est marquée perdant de la rencontre. Il est donc préférable de finir la vérification des listes avant de lancer des parties TT.
- Les feuilles de match doivent être scannées ou photographiées recto/verso et envoyées à francisricard@sfr.fr le lundi avant midi.
- Pour les Délégué(e)s qui interviennent sur les CRC dans notre Département, les consignes sont les mêmes SAUF que les listes sont sur le site du Comité Régional.
- Notre calendrier 2020 doit être revu. Suite aux modifications voulues par le FD en date du 03 octobre 2019 pour donner la possibilité aux juniors de participer aux qualificatifs Jeu Provençal. Le Championnat Triplette jeune initialement en face du Triplette JP est décalé en face du Triplette promotion. Le Championnat Doublette jeune n'étant une compétition officiellement reconnu par le FD, il faudra trouver une autre date.
- Championnat des clubs : les tours de CNC étant maintenant planifiés aux 11, 18, 25 octobre et le 1^{er} novembre 2020, les finales de nos CDC (et CRC) initialement fixées au 8 novembre doivent être repositionnées. La date du 15 novembre est arrêtée.

Petite réserve : le 15 novembre est aussi la date butoir du 2^{ème} tour de la Coupe de France. Si un club est en finale du CDC et en CDF soit la finale du CDC est reportée de 8 jours soit la date est remontée au samedi. Le calendrier n'est pas extensible à souhait ...

- Projet de déplacer les CZC sur le samedi et de ramener ce championnat à 4 journées ? A voir pour 2021. En cas de refonte des districts cette situation permettrait une harmonisation des Championnats de Clubs (CZC, CDC, CRC).

Pour l'anecdote, certains clubs ont voulu se montrer « futés » en contournement les règles et en inscrivant papis, mamies, tonton et autres aïeux sur leur liste de CDC permettant ainsi à leurs joueurs « plus chevronnés » de participer au 1^{er} tour de CZC. A ne pas suivre !

✓ Attribution des Championnats Départementaux

Il y a eu beaucoup plus de demandes d'organisation (28 clubs demandeurs) pour seulement 13 places de Championnat à pourvoir ! Tout le monde ne pourra donc être satisfait.

- PROPOSITION ATTRIBUTIONS CHAMPIONNATS HG 2020	
TAT masculins/ Doublettes féminines	BESSIERES
TAT Féminins / Doublettes masculins	LASBORDES
Doublettes mixtes	ROQUEFORT
Triplettes masculins	ROQUETTES
Triplettes féminines	
Triplettes promotion	MONTREJEAU
Triplettes vétérans	SAINT-BEAT
Triplettes jeunes	BOULE POINTINE
Doublettes JP	FENOUILLET
Triplettes JP	FENOUILLET
Doublette Jeunes	POINTIS RIVIERE
Tir de précision	MONDAVEZAN
Finale CDC Open et Féminin	CASTANET
Finale CDC Vétérans	GRATENTOUR

Clubs non pourvus : Balma - Buzet - Fonsegrives - Fronton - Grenade - Miramont de Comminges - Miremont - Montastruc - Pinsaguel - Revel - Saint-Alban - Saint-Gaudens - Saint-Orens – Soupetard.

2) Commission Discipline Raymond LE MANACH : que s'est-il passé depuis le mois de juin ?

La C° de discipline du 18 juillet a eu à juger 4 affaires :

- a) Affaire pour propos disproportionnés = 1 an avec sursis.
- b) Affaire pour insultes envers un arbitre. A l'annonce de sa sanction, le mis en cause a fait appel devant la C° de discipline de l'Occitanie qui a diminué la sanction par défaut de témoins.
- c) Affaire 3 et 4 : les mis en cause ne se sont pas présentés donc sanction ferme + sursis + amende)

Le 12 septembre, 2 affaires à juger :

- 1) Un mis en cause pour propos excessifs envers un arbitre = 1 an de suspension
- 2) Une jeune joueuse pour propos excessifs à qui la C° a accordé des circonstances atténuantes = condamnée avec du sursis

Le Président informe que le Comité Directeur Fédéral a décidé d'aggraver les sanctions pour insultes ou agressions envers des officiels qu'ils soient Arbitre, Délégué ou autre. Il n'y aura pas de mansuétude, les peines pourront aller jusqu'à la radiation à vie.

3 - Compte rendu des rencontres avec les Présidents de Secteur sur la refonte des secteurs

TOULOUSE au TPO

14 clubs présents sur 39. Merci à Frédéric DEBEZI, pour l'accueil des présidents et le pot offert ensuite, ce qui a permis des échanges cordiaux après la réunion. Réunion qui s'est très bien passée, avec des questions, des oppositions, mais dans un respect total, ce qui est le plus important.

Francis, Fred, et moi-même avons répondu à toutes les questions. Nous avons eu le soutien de quelques présidents (les plus jeunes me semble-t-il), quand les opposants étaient plus revendicatifs.

Ce qui a été entendu le plus souvent : les joueurs toulousains seront obligés d'aller à l'extérieur, donc vous irez à l'inverse du but recherché, celui de faire venir plus de joueurs dans les qualificatifs.

Nous avons démontré que cela n'empêchera pas les vrais participants de continuer à essayer de se qualifier.

A la fin de la réunion, le sondage que nous avons effectué nous a donné une majorité des clubs présents favorable au projet. Donc, globalement, cette première impression est bonne.

GRAND LAURAGAIS à Baziège

Celle-ci s'est déroulée dans un excellent climat, avec un taux de participation le plus élevé, 36 clubs présent sur 39. Toutes les questions ont toutes reçues une réponse.

La crainte des clubs ayant répondu "non" au sondage effectué en fin de réunion, est de voir arriver dans les qualificatifs des joueurs Toulousains, dotés d'une mauvaise réputation pour certains.

Crainte aussi de voir des qualificatifs plus relevés en niveau, du fait de la présence du club de Lasbordes par exemple.

Pour le reste, les clubs devant changer de secteur du fait du découpage cantonal ont tout à fait admis ce changement, qui leur paraît logique.

Au final, le sondage a donné un résultat largement positif pour le "oui", en nombre de clubs (27 pour, 6 contre, 3 indécis)

COMMINGES à Saint- Gaudens.

Malgré les bruits de couloir qui nous annonçaient le pire dans le Comminges, nous avons vécu une réunion sereine, durant laquelle les questions n'ont pas été éludées. Nous avons avec Francis fait face à toutes les oppositions, répondu aux inquiétudes légitimes dans ce territoire.

Nous avons été accusés de provoquer la mort d'un club (Aurignac). Notre réponse a été claire : nous ne ferons aucune exception sur le découpage cantonal, et n'acceptons pas cette accusation, ni cette espèce de chantage déguisé. Mais les propos sont restés corrects et la discussion possible, malgré notre position inflexible. Pour le reste, cette réunion a été cordiale, et a débouché sur un sondage légèrement favorable : 10 "oui", 9 "non", 2 sans avis (pour le moment).

MURET CARBONNE à Mondavezan

Même esprit de cordialité, avec une présentation claire du projet, et des réponses apportées soit par Francis, soit par moi-même sur toutes les questions possibles. Réunion cordiale et constructive. Tour de table : 25 "oui", 5 "non", 1 indécis.

GRENADE / PIBRAC à Colomiers

Réunion constructive, correcte et très animée.

Il apparaît que dans cet éventuel district, le but recherché de permettre l'accès des qualificatifs à plus de clubs pourrait être anéanti par le nombre de participants en progression, avec l'apport des clubs toulousains par exemple. Donc, l'idée est née de faire trois zones de qualification pour certains qualificatifs, au lieu des deux proposées.

Nous travaillerons sur cette proposition qui peut en effet nous permettre de coller à nos objectifs. Nous avons bien vu que le projet est compris et accepté en grande majorité, mais que les clubs seront très attentifs aux zones de qualifications. Cet élément apparaît comme essentiel aux yeux des responsables de clubs.

Si le projet est validé, nous devons revenir vers les clubs avec des zones qui seront déterminantes, et qui devront permettre à tous de se positionner à l'organisation d'un qualificatif.

Nous aurons probablement la même approche à faire dans les 4 Vallées, qui sera aussi un éventuel district sensiblement aussi important en participation.

4 VALLEES à Bouloc

Réunion à venir et fixée au 11 octobre 2019 à Bouloc.

Si à l'issue de ces réunions, le projet nous apparaît être bien perçu, il sera soumis à l'approbation des Présidents de Comité lors du Congrès Départemental du 8 décembre 2019.

4 - Compte rendu du mode de sélection pour le TDV

Les deux chefs d'orchestre Pierre-Noël ARCANGELI et Raymond LE MANACH auxquels s'est adjoint Didier FURTON, se sont déplacés pour la première journée à Roquettes. Très bon accueil des dirigeants et des bénévoles, très bonne organisation avec des terrains marqués de différents compositions.

Le but de cette première journée était de sélectionner les 8 joueurs susceptibles d'intégrer le groupe. Pour ce faire, chacun passait par plusieurs ateliers, doublettes, triplettes, tir de précision et tir de départage.

Le Régional de Luchon a servi de toile de fond à la deuxième journée avec 4 doublettes inscrites. L'absence d'un joueur victime d'une blessure quelques jours auparavant a réduit le nombre de candidats à 6. Sur les trois doublettes, une gagne le complémentaire et les deux autres se rencontrent en ½ finale.

Dernière étape de cette sélection, le National de Fenouillet où les deux triplettes inscrites se rencontrent en finale.

La dernière étape est fixée jeudi prochain à 19h à Colomiers pour une séance de tir de précision dans les conditions du Trophée des Villes. Chacun sera invité à un debriefing suivi du pot de l'amitié

Michel Le Bot souligne que le mode de la sélection mis en place en Haute-Garonne est beaucoup regardé de l'extérieur car peu de Comités Départementaux s'occupent du mode de sélection au TDV sur leur territoire. Le fait que les joueurs de la Haute-Garonne acceptent un certain nombre de contraintes (signature d'une Charte, journées de regroupement etc.) ne laisse pas indifférent.

5 - Bilan des Championnats de France 2019

Sans refaire tout l'historique, nous ne retiendrons que les deux titres de Championnes de France en Doublettes et Triplettes Féminines avec Cindy PEYROT, Nadège BIAU et Cindy PEYROT, Emilie VIGNERES, Audrey BANDIERA ; le titre de vice-champions en doublettes masculin pour Audrey BANDIERA, Rocky RATQUEBER et ½ finalistes pour Toréa TAIRIO en tête à tête féminin et pour Bryan FAUREL, Sony FAUREL, Raymond Joseph FAUREL en triplettes masculins.

Deux catégories appellent des regrets :

- 1) Le Jeu Provençal dont l'absence de résultats ne reflète pas le travail fait en Haute-Garonne pour cette catégorie
- 2) Les Jeunes qui ne font pas de résultats ni au Championnat Régional ni au France malgré le potentiel.

Des questions sont à se poser au sein de la Commission JP et jeunes.

✚ Frédéric DEBEZI sur les 3 équipes jeunes qualifiées pour le Championnat de France à Nevers se réjouit d'avoir eu encore une équipe qualifiée le lendemain. Peut-être que notre Département a mangé son pain blanc avec la génération passée et qu'il faudra du travail pour revenir à un palmarès plus glorieux ?

✚ Raymond Neveu relève que, dans notre département, peu de Clubs organise des compétitions en direction des jeunes et de fait, ils manquent d'entraînement. Il faudrait aussi plus de rigueur dans les entraînements.

Ces résultats aux Championnats de France donnent lieu à un classement fédéral par Départements et par Régions. Notre département occupe la 5^{ème} place de ce classement avec 32 points. Pour information, le palmarès des équipes qualifiées par la Région au Championnat de France sont comptabilisées au titre de sa Région.

Au niveau Régional, l'Occitanie se classe 4^{ème}.

✚ Gilbert Ducasse revient sur 2 Championnats de France pour lesquels il était Délégué Principal, Rumilly et Saverdun et déplore que les joueuses de l'équipe qu'il encadrait ne se soient pas associées à la Délégation HG et aient quitté le Championnat sans même l'en avertir pour simplement jouer le lendemain dans leur Club. Ce comportement est irrespectueux à l'égard du Délégué et du Comité qu'elles représentent.

Il remercie Jean-Bernard VIGNERES du travail de médiation qu'il a fait dans la semaine précédant le Championnat Triplette de Saverdun, faute de quoi, il est fort à parier que nous ne serions pas Championnes de France triplette Féminines.

✚ Michel Le BOT condamne le comportement de nos représentantes qui doivent à minima intégrer la Délégation Départementale qui les accompagne tout au long du Championnat, comportement récurrent quand le Championnat est à proximité de la « maison ».

6 - Grandes Lignes des décisions du Conseil National du 27 et 29 septembre 2019

Voir Annexe I page 10 de ce compte-rendu.

7 - Organisation du Congrès Départemental du 08/12/2019 à Cornebarrieu

Tout est calé tant avec le Club de Cornebarrieu pour les travaux qu'avec la Mairie de Colomiers pour la restauration.

5- Préparation du calendrier officiel HG 2020

Marie-Madeleine demande que tous les supports de calendriers des secteurs lui parviennent avant le 20 octobre 2019. La date d'harmonisation du calendrier officiel du CD31 est fixée au lundi 11 novembre 2019 à 9h au Restaurant « Le Goût des Ôtres » 6 allée de la NESTE 31770 Colomiers.

9 - Point des licences et de la Trésorerie

- Licences

SECTEURS		LICENCES AU	LICENCES AU		LICENCES AU	Ecart
N°	NOM	18/06/2019	19/10/2018		05/11/2018	
1	TOULOUSE	1383	1388	-5	1388	-5
2	COMMINGES	1507	1553	-46	1553	-46
3	4 VALLEES	2311	2333	-22	2333	-22
6	CARBONNE	1206	1225	-19	1225	-19
8	GRENADE	1036	1065	-29	1065	-29
10	MURET	1077	1086	-9	1087	-10
11	PIBRAC	1411	1480	-69	1480	-69
13	GLS	1841	1818	23	1818	23
TOTAL CD31		11772	11948	-176	11949	-177

- Trésorerie

Le trésorier Général distribue deux documents de travail, un sur le récap des licences qui servira de base de paiement par les secteurs l'autre qui présente la trésorerie arrêtée au 3 octobre 2019 pour 359 450.49 € de recettes et 343 943.43€ de dépenses soit un bilan positif de 6369€.

12 - Questions diverses

Michel LEBOT

3 clubs de notre département lui ont fait part de problèmes rencontrés avec l'équipementier du CD31 qui ne leur ont toujours pas livré les tenues commandées (31 juin) et pourtant payées. Le président confirme qu'il est toujours en activité mais un de ses fournisseurs a quant à lui fondu les plombs ce qui lui génère un retard de livraison. Il recommande aux clubs concernés d'adresser des relances écrites.

Serge GALIANO

Présente à l'assemblée la version « mini » du matériel pour le tir de précision qui permet le repositionnement des boules et du but à 3cm, 10cm et 20cm et présente l'avantage de ne pas coûter cher voir de ne rien coûter !

Roland DALLIER

S'interroge sur le tronc commun ... Le président explique que le tronc commun peut être passé par toute personne, arbitre, graphiqueur et délégué pour posséder la même base réglementaire ce qui leur permet ensuite de choisir des filières.

Jean-Bernard VIGNERES

Pose la question du renouvellement des certificats médicaux qui arrive à péremption. Si la durée des 3 ans est arrivée à son terme, la consultation de Geslico, gestionnaire officiel des licences, l'annoncera.

Alain PINAUD

Pour le secteur du Comminges, Chantal CASSAIGNEAU lui a fait part du nombre important de graphique tenue manuellement, sans gestion concours alors que ce secteur dispose de sept graphiqueurs formés et compétents sur les graphiques informatiques. Peut-être attribuer à ces personnes que les graphiques en 4 parties ou alors leur demander de suivre la formation ? Chantal CASSAIGNEAU souhaite que la décision vienne du Comité. Dont acte.

Brigitte SANS

Fait part de son étonnement :

- Sur le déplacement au Championnat de France à Rumilly, des joueurs conduisaient les voitures alors qu'il y avait 5 délégués. Le Trésorier Général informe que le Comité avait réservé des voitures pour des joueurs mais que ces derniers n'avaient pas perçu d'indemnité de déplacement. Pour info, le Trésorier Général fait part qu'au retour de ce déplacement deux voitures présentaient des chocs à l'arrière (mais personne ne s'est manifesté) et par manque de chance, il avait omis de souscrire l'extension de garantie.

- Lors d'un remplacement sur un graphique à Launaguet, elle a été surprise et dérangée de tenir le graphique dans un bar. Marie-Madeleine précise que le Club l'organise là car c'est le sponsor du Club. Le président rappelle que la table de marque ne doit pas se trouver dans un bar, la présence d'alcool sur une compétition sportive est interdite (en cas d'incident voire d'accident, le commerce peut faire l'objet d'une fermeture administrative et le président du Club voir sa responsabilité remise en cause). Même situation au National de Luchon où l'alcool était bien présent.

Emilie FOURNES

Demande s'il était possible de faire une journée de formation sur l'épreuve de tir de précision ? La demande va faire l'objet d'une mise en place avec le partenariat de Didier FURTON.

Jennifer ROUGES

Remercie les personnes (Frédéric DEBEZI, Raymond NEVEU) qui avec elle, ont fait un gros travail pour aider à la mise à jour de Facebook sur les Championnats de France et autres. Elle sollicite tous les membres du Comité pour leur donner des informations leur permettant d'alimenter ce mode de

communication.

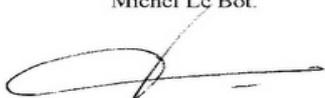
Le Président est favorable à l'utilisation des réseaux sociaux pour diffuser les informations, le moyen institutionnel officiel étant le site du CD31, Facebook ne peut être qu'un relais dans la communication d'une information immédiate mais ne peut s'y substituer.

Il faut faire attention sur les réseaux sociaux aux commentaires que vont générer les publications sur lesquels nous n'avons pas la main.

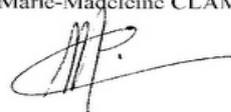
L'ordre du jour étant épuisé, la réunion prend fin vers 00h30

La prochaine réunion est fixée vendredi 29 novembre 2019 à 20h

Le Président du CD 31,
Michél Le Bot.



La Secrétaire Générale,
Marie-Madeleine CLAMENS.



Annexe I => Décisions Fédérales



RELEVÉ DE DECISIONS COMITÉ DIRECTEUR

(27 et 28 septembre 2019)

➤ Championnats de France (CHF)

Identification des équipes aux divers CDF : suite au problème rencontré au CDF doublettes JP de Castelnaudary concernant la tenue vestimentaire des équipes du CD66, portant l'identification du comité telle que déposée en préfecture soit « Pays catalan », nous confirmons que cette équipe était conforme à notre règlement en vigueur.

Nous allons rajouter à nos textes que désormais il faudra **obligatoirement** soit le numéro (ex : CD 03) et/ou le libellé du département (format administratif, ex : Ardèche) ou de la région (format administratif, ex : Nouvelle Aquitaine).

L'acompte de 50 % de la subvention allouée aux organisateurs de CDF sera automatiquement versé début juin.

Les remplacements aux CDF, les CD ou CR souhaitant procéder au remplacement d'une équipe (quel qu'en soit le motif) devront obtenir l'accord de la Commission des CDF de la FFPJP.

Le CDF de Tir de Précision se déroulera au Bouleodrome Couvert de Valence (26) du 04 au 06 décembre 2020. Les modalités relatives à ce CDF seront données après le comité directeur de novembre.

➤ Licences

Rappel : l'augmentation de la licence de 2€ votée au dernier Congrès de Troyes s'applique à toutes les catégories à compter de 2021.

➤ Violences sur arbitres et dirigeants

La FFPJP se portera partie civile dans tous les cas d'agressions graves commises sur un arbitre, un dirigeant ou officiel lors d'un dépôt de plainte. Des modifications portant sur la durée et la nature des sanctions seront examinées lors du Comité Directeur de novembre.

➤ Contrôles d'alcoolémie

Les membres élus des comités directeurs régionaux habilités à effectuer des contrôles d'alcoolémie peuvent être missionnés pour procéder à des contrôles d'alcoolémie sur les concours nationaux.

➤ Jeu Provençal

Dès 2020, les équipes qualifiées au CDF doublettes et triplettes Jeu Provençal devront être homogènes (le règlement des CDF sera modifié en conséquence).

Les juniors seront autorisés à jouer les championnats départementaux doublettes et triplettes Jeu Provençal en 2020.



Le comité directeur décide de rester sur le règlement actuel concernant le tir soit :
« Il doit lâcher sa boule à la fin du troisième pas, c'est-à-dire au moment du troisième appui de l'un de ses pieds et au plus tard avant le quatrième appui ».

➤ Calendrier fédéral

Le calendrier transmis le 08 juin est modifié : en raison de la possibilité donnée aux juniors de jouer les qualificatifs en jeu provençal, le championnat départemental des jeunes se déroulera le même jour que le championnat départemental triplettes promotion. Aucune modification du calendrier fédéral ne sera acceptée sous peine des sanctions prévues au règlement des CDF (Article 1, c)

➤ Jeunes

Dès 2020 les CDF jeunes se dérouleront en formule Swiss System avec 92 équipes par catégorie

A partir de 2021 la catégorie Juniors passera à 3 ans (15, 16 et 17 ans) ce qui entraînera un décalage d'un an pour toutes les autres catégories.

Sur les Nationaux, Internationaux et Supranationaux jeunes, la FFPJP prendra en charge les frais du délégué officiel et de l'arbitre principal.

➤ Organisations privées

Les organisateurs de compétitions du secteur privé sont priés de se rapprocher dès à présent de la fédération afin d'obtenir l'agrément nécessaire.

➤ Joueurs malgaches

Conformément à la décision de la Fédération de Madagascar (FSBM) ne peuvent représenter MADAGASCAR que les équipes composées de joueurs de nationalité Malgache:

-Licenciés à la FSBM

-Licenciés en France mais ayant l'aval de la FSBM.

➤ Assurance

Suite à l'appel d'offre, relatif à l'assurance des licenciés, le Comité Directeur a décidé de poursuivre sa collaboration avec MMA pour les 3 prochaines années.

➤ Régions ultra marines

Aucune proposition de calendrier des compétitions ultra marines ne nous étant parvenue, le calendrier fédéral s'applique à l'ensemble des territoires, tout manquement sera sanctionné.

Les demandes d'équipes aux CDF pour les territoires ultra-marins devront parvenir à la Commission en charge des CDF avant le 1^{er} décembre, à défaut les territoires concernés ne pourront prétendre à présenter des équipes aux CDF.

Les Régions ultra marines composées d'un seul département (ayant donc la compétence région et département) ne peuvent prétendre qu'à une seule équipe qualifiée par catégorie.